

Éditorial

par Claudine Belayche

Présidente de l'ABF

Le dossier de ce premier numéro de l'année 1996 a retenu pour thème : « *Médiathèques et médiation* », témoignant ainsi de l'évolution de toutes les bibliothèques, dans le contexte des mutations sociales et culturelles de notre temps.

Plus personne ne peut parler de bibliothèques (ou médiathèques) sans se pencher sur les fonctions de leur personnel face aux usagers – et aux usages. Vous trouverez dans ce numéro l'essentiel des exposés faits lors de la journée d'étude de la section des bibliothèques publiques intitulée « Médiathèques : espaces, services, publics ». La médiation était aussi au centre des préoccupations des bibliothécaires français et britanniques, réunis à Nice en septembre dernier, à l'initiative de la section Étude et recherche. Ils ont examiné ce sujet dans la perspective des nouveaux outils documentaires ; les exposés publiés ici soulignent l'importance de la formation du lecteur.

Il y a un déplacement des préoccupations traditionnelles, patrimoniales et techniques : comment gérer une collection ? comment l'accroître ? Questions aux apprentissages relativement « faciles » car ils s'exercent sur des objets connaissables, objectivables : des ouvrages, des documents ou même des données numérisées.

Mais face à la diversification des publics, notre rôle est devenu plus complexe : comment s'adresser à des publics dont souvent nous ne parlons pas le langage courant ? et qui ne comprennent pas toujours le langage que nous parlons (un jargon professionnel parfois) ? Comment faire connaître des codes de comportement implicites ? Quels sont les modes de communication les mieux adaptés ? Le bibliothécaire se désigne volontiers comme « passeur », mais le médiateur est aussi celui qui gère des conflits... Devrions-nous désormais nous adjoindre un personnel spécifique, formé à la médiation ?

Ce numéro contient divers témoignages, qui n'émanent pas tous de collègues. Des expériences, faites dans un contexte parfois très difficile, qui feront réfléchir ou réagir : c'est bien l'objet de la mise en perspective qui vous est proposée.

Mais n'oublions pas que dans l'ouverture des médiathèques aux publics est contenue explicitement l'ouverture des collections au pluralisme des idées, des niveaux de lecture, des thématiques représentées, à *l'encyclopédisme* en un mot. À l'heure où, dans les négociations internationales sur les droits d'auteur, de copyright et de diffusion des données sur les réseaux, les considérations économiques priment sur le souci de la large diffusion de l'information, nous ne devons pas perdre de vue et rappeler notre déontologie professionnelle, de libre expression des idées et de large ouverture pour les bibliothèques. C'est pourquoi nous avons aussi ouvert le débat sur le choix de Pékin comme lieu de la Conférence annuelle de l'IFLA.

Rendez-vous au congrès de Paris !